



## **COMPTE RENDU BUREAU EXECUTIF du 30 août 2021 - Dijon**

**Présents** : Bruno CHAIGNON, Benoît CORDIER, Jean-François DUCROT, Christophe FLACELIERE, Jean-Philippe GAUTHIER, Sandrine JACQUES, Franck JACQUOT, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Gilles ZOPPI

**Invités** : Emilian BROE

**Excusés** : Bernard MARY

**Absent** : Eric MEZIER

### **1/ Accueil, émargement et vérification Pass Sanitaire :**

-Décès accidentel de Philippe Gerbault, président du VC Toucy (les obsèques ont eu lieu aujourd'hui), pensées émues de l'ensemble des membres du BE à l'égard du club.

-Côté sportif : accent sur la saison exceptionnelle de nos juniors sur la route ! Lors du Championnat de France Romain Grégoire conserve son titre, après avoir emporté celui du CLM. Nous avons vécu un triplé historique du Comité avec Romain Grégoire, Pierre Gautherat et Lenny Martinez lors du Championnat de France Avenir, course en ligne, juniors. Melvyn Léthier remporte la Coupe de France devant Romain Grégoire. La Bourgogne Franche-Comté remporte la Coupe de France par équipe. Romain Grégoire est en tête du classement Direct Vélo. Superbe victoire de Corentin Devrouste hier sur la Classique des Bourbons.

-Infos organisations et candidatures :

Coupe du Monde VTT Trial à Belfort 17 au 19 septembre

Coupe de France BMX à Besançon 18 et 19 septembre

Coupe du Monde CC à Besançon 27 et 28 novembre

Candidature pour une Coupe d'Europe CC à Nommay en janvier 2022.

Tour de Saône et Loire candidat CDF N1

VC Morteau candidat CDF N Femmes

TrainHard Classic candidat CDF Juniors

Candidatures également en BMX pour Messigny (CNE) et Besançon pour 2022/2023

### **2/ Validation du compte-rendu du BE du 29 juin 2021** Envoyé le 05/07/2021

Approuvé à l'unanimité

### **3/ Intervention CTS**

-Bilan historique des juniors Route : triplé lors du Championnat de France, victoires sur toutes les manches de la Coupe de France (sauf Classique des Alpes), on risque de ne pas revivre cela avant longtemps, on associe les coéquipiers de luxe aussi à ces champions ; et on se réjouit car les générations suivantes peuvent être prometteuses. Ces résultats contrastent avec d'autres disciplines plus en difficulté au niveau national, en VTT notamment où notre Comité a brillé précédemment. Aujourd'hui la mobilisation des athlètes dans cette discipline semble compliquée. Des actions organisées par le CR (stage) ont été boudées, les clubs et athlètes n'ont pas pris la peine de prévenir, ni se justifier, ce qui est inexcusable (3 présents sur 12 convoqués) Cette discipline est en évolution, nous devons nous adapter pour être performants à l'avenir.

-Bilan ANS : les différents arbitrages ont eu lieu au niveau régional puis national. 96596€ alloués aux clubs, 24 structures : 4 CD (21, 25, 70, 90), le CR et 19 clubs. Augmentation de l'enveloppe globale et plus de structures en bénéficient.

-Formations fédérales : module accueil 25/09 à Besançon, module VTT les 16, 17 octobre puis 5 et 6 mars, route et BMX

-Bilan défi un champion décathlon : mitigé essentiellement dû à des problèmes de matériel et à des projets annulés (6 prévus, 4 ont eu lieu), défaut de communication chez Décathlon.

-Salon Vélo&co du 17 au 19 septembre à Dijon : actions menées par le CR, tenir le stand, présenter nos activités, animation « Défis un Champion », problème de personnes disponibles pour gérer cela. Possibilité peut-être de mutualiser avec le CD21. Nous allons faire appel à la FFC pour nous accompagner dans cette action.

-Pass'Sport : point sur la communication aux clubs (Cf lien FFC) + clip, rappel important : le compte asso est obligatoire pour tous les clubs pour en bénéficier, notamment ceux labellisés Ecoles Françaises de Vélo.

-Subvention ASO/LNC : encore en attente d'infos de la part de la FFC actuellement, 42000€ attribués, notamment pour le Savoir Rouler à Vélo, les stages et les Championnats

-En janvier Emilian sera en congé paternité.

### **4/ Point Financier**

-Situation financière (Cf document reçu)

-Tarification Licences (Cf mail du 25/08) : réduction due à la réforme et uniformisation pour les licences hors compétition (loisir et dirigeant) pour l'instant.

-Tarification Mutations (CF mail du 27/08) : pas de changement par rapport à l'année dernière

-Tarification Droits d'Organisation et affiliations : comme nous l'avons évoqué, nous proposons de maintenir les mesures de réductions prises l'année dernière.

## **5/ Homologations**

-Cf documents

-Difficultés pour trouver des arbitres dans plusieurs disciplines, notamment en VTT, 24 arbitres et un seul qui officie. Sur la route cela devient compliqué aussi. Nous devons chercher des solutions pour attirer de nouveaux arbitres, relancer des formations et peut-être moderniser notre fonctionnement (transpondeurs, photo finish...)

-Arbitres BMX : message de Pierre Guyot, demandant de valoriser les arbitres en leur donnant des tenues (pour chaque personne se présentant à la formation régionale)

La commission arbitrale régionale pour cette année a 1100€ de dotation.

## **6/ Point sur la situation du Pôle Espoirs**

-Départ de Paul Herman pour le SCO Dijon : préavis de 2 mois à compter du 08/09 (Convention Nationale du Sport, techniciens et agents de maîtrise). Quelle solution de remplacement ? Plusieurs personnes ont déjà fait savoir qu'elles seraient intéressées. Le poste actuel est quasiment exclusivement dédié à l'entraînement. Est-ce qu'on n'a pas aussi intérêt à envisager un poste plus polyvalent ? (ETR, gestion de projets, formation, etc), revoir la fiche de poste avant de lancer l'appel à candidature pour un CDI. Grille salariale à vérifier.

-Situation des contrats d'apprentissage : le contrat d'Eddy STEIBLÉ (Besançon) vient de se terminer, Zoé DELACHAUX (Dijon) terminera en novembre. Les 2 postes seront à renouveler. A voir aussi si on veut les faire évoluer.

## **7/ Questions diverses**

-Fêter nos juniors : le COP 25 nous propose de nous mettre une salle à disposition pour cela. Date à fixer.

-Salaire Nadège Le Terrier : SMIC = 1554,68 € (brut), soit 10,25€ de l'heure ; proposition de ce salaire + 10% = 1710,15 € (11,27 H)

-Points statistiques (Eric) Cf document reçu, comparaison finale à faire fin septembre avec les chiffres définitifs.

-Point véhicules : Cf mails + vote pour achat 508 GT SW de Gilles Zoppi ; rappel des circonstances : il change de voiture perso. Jean-Philippe Gauthier et François Toscano estime que cette 508 GT SW est une excellente occasion convenant totalement au CR, évaluée 8000€ par le garage Peugeot (valeur de reprise), avec très peu de km : 78000. Il serait vraiment dommage de ne pas en faire profiter le CR (pour info, la 508 précédente, de niveau très inférieur et avec un kilométrage identique a été acquise à 15 000 €). Le Président tient à préciser qu'il n'a aucun intérêt dans cette transaction et que la solution de facilité aurait été pour lui de la laisser tout simplement à Peugeot. Résultat du vote du CA : 29 pour et 1 contre. Le CR va mettre la Skoda en vente : 2500 €, Année 2013, 210 000 km.

-Date AG : samedi 15 janvier 2022 en présentiel. Appel à candidature à faire auprès des clubs au plus vite.

-Info FF Triathlon : reconduction du dispositif d'échange pour les féminines

-Champions 21 Cyclo-Cross : autorisation donnée pour le port des maillots sur route, réponse identique en cyclo-cross.

-Situation Tour de Saône et Loire

-Invitation Epreuves

Séance levée à 23h

Gilles ZOPPI

Président

Sandrine JACQUES

Secrétaire Générale

## SITUATION FINANCIERE COMITE

au 31 07 21

|              | AU 31/07/2020     | AU 31/07/2021     |
|--------------|-------------------|-------------------|
| Cpte 45      | 18 911,39         | 68 019,94         |
| Cpte 60      | 230 770,47        | 257 907,81        |
| Cte 07 prêt  |                   | 250 000,00        |
| <b>TOTAL</b> | <b>249 681,86</b> | <b>575 927,75</b> |

**CAISSE** AU 31/07/21 : 179,33€

|       | Créances au 31/07/2020 | Créances au 31/07/2021 |
|-------|------------------------|------------------------|
| Clubs | 25 080,00              | 49 064,00              |

| <b>N-1 2019/2020</b> | 01/07/2020 au 31/07/2020 | 01/10/2019 au 31/07/2020 |
|----------------------|--------------------------|--------------------------|
| Dépenses             | 64 491,58                | 627 670,80               |
| Recettes             | 118 241,49               | 729 979,73               |
|                      |                          | <b>102 308,93</b>        |

| <b>N 2020/2021</b> | 01/07/2021 au 31/07/2021 | du 01/11/2020 au 31/07/2021 |
|--------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Dépenses           | 38 166,26                | 526 155,03                  |
| Recettes           | 158 940,50               | 692 725,51                  |
|                    |                          | <b>166 570,48</b>           |

**COMMISSION HOMOLOGATION**

**En date du 21 Juillet 2021**

**Le 21 Juillet 2021**

**Ronde Sud Bourgogne**

Organisateur : Ronde Sud Bourgogne

Collège des arbitres : J Coutant, R Demoly, D Coutant, JP Girard, Ch Flaceliere, AP Meuheust, A Rousseaux

Coureur : CAI VIALLET – 10071501108 CC Etupes

Coureur : GARDY JULIEN - 10066504089 U19 Cycling project

Coureur : KASNYA LUCA10048531003 Team WITOPEC

DS : CC Etupes Gilles BLANCHOT -10069253465

DS : U19 Cycling Project – Thierry FISCHER – 10055401936

DS : Team WITOPEC – Thomas FREINSTEIN 10055078196

R31.2 Abri prolongé

35 Euros aux coureurs

65 Euros aux DS +

rétrogradation du véhicule à la dernière place pour la 4<sup>ème</sup> étape DS du Team WITOPEC

DS VC Tournus Vincent MONDANGE 10069253435

R7 Non respect des instructions des arbitres

30 Euros

---

## **Tour de Cote d'or**

Organisateur : SCO Dijon

Collège des arbitres : C Fronteneau, R Demoly, JP Girard, S Chenguit, MC Regnet, J Girault, A Rousseaux

Coureur : Mathieu PELLEGRIN – 10009498102 SCO DIJON

R7 Non respect des instructions des arbitres 20 Euros

DS : Mathieu GALLET 10024781662

R7.1 Non respect des instructions des arbitres concernant un véhicule  
véhicule à la dernière place de la file des DS pour toute l'épreuve

Rétrogradation du

Coureur : Sten VAN GUCHT – 10009648349 VLLEFRANCHE BEAUJOLAIS

R7 Non respect des instructions des arbitres 15 Euros

DS : Sébastien HOAREAU – 10041690340125 VLLEFRANCHE BEAUJOLAIS

R7 Non respect des instructions des arbitres 30 Euros

## **Cosne Sur Loire**

Organisateur : U Cosnoise sportive

Collège des arbitres : A Rat, J Pichon, I Croisy

Coureur : LIFANTE Yasser – 42211110094 Team Hauteville Cyclisme

G8 Absence au départ de coureur course limitée 10 Euros

**COMMISSION HOMOLOGATION**

**En date du 23Aout 2021**

**TrainHard Classic**

Organisateur : Creusot Cyclisme

Collège des arbitres : JL Minot, J Coutant, D Coutant, JP Girard, Ch Flaceliere, L Pillot, H Jolivot

DS : Equipe Mixte Chambéry -Clermont – Turpin Ludovic – 10002250683

R14 Suiveur se penchant en dehors d'un véhicule

80 Euros

**Homologation du 30/08/2021**

**Le 4 Juillet 2021 Prix de la Ville de Morteau coupe de France Route Femmes :**

G 15 Non-respect des instructions des arbitres.

DS Sprinteur club Féminin PRUDHOMME Alexandre UCI ID 10008949747

50 euros

---